

NAVIGUER LES MÉGATENDANCES : Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable



**Changement démogra-
phique et durabilité**

Aujourd'hui, deux tiers de la population mondiale vivent dans des pays où le taux de fécondité est inférieur au seuil de remplacement de 2,1 enfants par femme

À la mi-2024, le FNUAP a publié cinq documents de réflexion pour marquer le trentième anniversaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994. Ces publications, regroupées sous le thème « Naviguer les mégatendances : Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable » sont intitulées :

- **Changement démographique et durabilité**
- L'avenir de la santé et des droits sexuels et reproductifs
- L'avenir des données démographiques
- La CIPD et l'action climatique
- Un avenir numérique sûr

Ces documents de réflexion explorent les moyens de renforcer, d'actualiser et d'accélérer les engagements de la CIPD dans un monde en pleine mutation. Conçus pour les acteurs du développement et les décideurs politiques, ils dressent un bilan des progrès accomplis et mettent en lumière les scénarios futures envisageables. Ils constituent une base de discussion sur les perspectives à venir en ce qui concerne la population, le développement, et la santé et les droits sexuels et reproductifs.

Cette note présente les principales conclusions et recommandations du document de réflexion consacré aux changements démographiques et à la durabilité

Ce résumé met en avant les principales conclusions et recommandations du document de réflexion consacré au changement démographique et à la durabilité. Il propose des pistes pour permettre aux dirigeants de tirer parti des dynamiques démographiques en vue d'accélérer le développement durable.

Introduction

Le rythme et la trajectoire des changements démographiques n'ont jamais été aussi contrastés d'un pays à l'autre. Alors que l'âge médian en Europe avoisine les 40 ans, il est plus proche de 17 ans en Afrique de l'Ouest. Une fécondité élevée et une croissance rapide de la population caractérisent encore une grande partie de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est. Pourtant, deux tiers de la population mondiale vivent désormais dans des pays où la fécondité est inférieure au seuil de remplacement de 2,1 enfants par femme. Les taux de fécondité extrêmement bas se concentrent dans les régions du Sud, du Centre et de l'Est de l'Europe.

Certains pays s'inquiètent de la croissance rapide de leur population, tandis que d'autres redoutent un déclin démographique. Certains estiment avoir « trop » d'immigrants, alors que d'autres craignent les effets d'une émigration massive, notamment celle de leurs citoyens les plus instruits, dans ce que l'on appelle la « fuite des cerveaux ». Avoir une proportion jugée excessive de jeunes ou de personnes âgées est souvent perçu comme une crise existentielle, suscitant des inquiétudes quant à l'avenir des services sociaux et de santé, des pensions, du développement urbain, de la croissance économique, voire de la sécurité nationale.

Face à ces angoisses liées aux changements démographiques, certains gouvernements tentent de mettre en œuvre des « solutions démographiques ». Celles-ci vont souvent à l'encontre des droits et des principes défendus dans le Programme d'action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994. Ces politiques cherchent parfois à encourager une augmentation ou une réduction des taux de fécondité en restreignant les choix individuels. Elles peuvent limiter l'accès aux services de contraception, promouvoir des incitations natalistes ou restreindre l'immigration. Toutefois, ces approches échouent souvent, car elles ne répondent pas aux causes sociales et économiques sous-jacentes des changements démographiques, tout en détournant les décideurs des actions nécessaires pour préparer un avenir démographique durable.

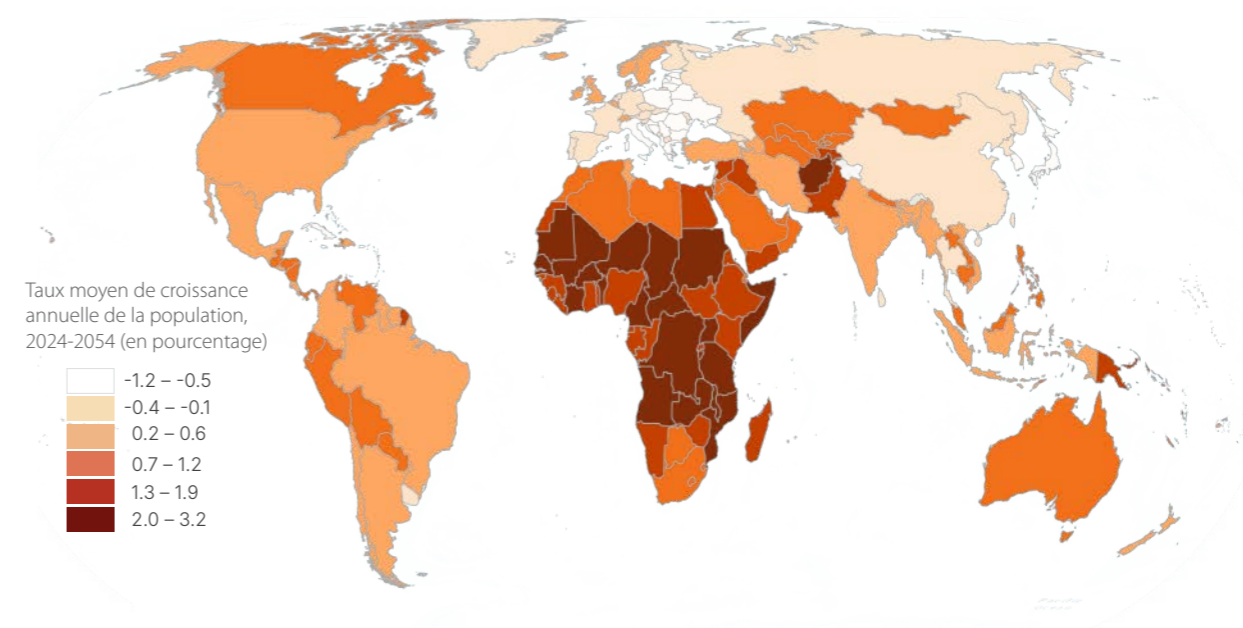
Principaux constats

Dans les pays à haute et basse fécondité, il existe un écart entre le nombre d'enfants effectivement nés et le nombre d'enfants « désiré » par les parents. Cet écart souligne la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des droits des femmes à l'autonomie corporelle et à la prise de décision en matière de procréation, ainsi que de garantir leurs droits et leurs choix procréatifs. Cela requiert des investissements pour garantir un accès universel à des services de santé reproductive de qualité, incluant la contraception et les services de traitement de l'infertilité, tout en s'attaquant aux nombreux facteurs qui influencent les décisions en matière de procréation. Parmi ces facteurs figurent l'accès à un logement abordable, les congés payés, la garde d'enfants abordable, le coût de l'éducation et la flexibilité des horaires de travail.

L'économie des soins est en expansion constante, avec une demande accrue pour la garde d'enfants et les soins aux personnes âgées dans toutes les régions. Cette tendance est alimentée par les projections qui prévoient l'ajout d'un milliard de personnes âgées de 65 ans et plus d'ici la seconde moitié des années 2050. Aujourd'hui, les femmes ef-

► FIGURE 1

Taux de croissance démographique, 2024-2054



Source : Adapté de World Population Prospects 2022, Division de la population du DESA

Avertissement : Les frontières, les noms et les désignations figurant sur cette carte ne constituent ni une approbation officielle ni une reconnaissance de la part des Nations Unies.

fectuent 76,2 % des soins non rémunérés, soit 3,2 fois plus que les hommes. Investir dans des systèmes de soins prenant en compte les questions de genre est essentiel pour promouvoir un fondement de l'égalité des genres, pour assurer le bien-être des enfants et des personnes âgées et pour renforcer la résilience démographique des sociétés.

Malgré la diversité démographique croissante dans le monde, les grandes tendances démographiques suivent des dynamiques généralement lentes et prévisibles, à l'exception des migrations. Certaines caractéristiques de l'avenir peuvent être anticipées, sauf en cas de crises imprévues :

- ▶ La croissance de la population mondiale se poursuivra, mais à un rythme de plus en plus lent au cours des quatre prochaines décennies (voir la Figure 1).
- ▶ La croissance démographique en Afrique et en Asie du Sud augmentera la proportion relative de jeunes dans ces régions. Leurs choix, leur éducation, leur santé, leurs droits et leurs opportunités économiques seront cruciaux pour réaliser les dividendes démographiques et contribuer au développement mondial.

Les changements démographiques influencent profondément les besoins en matière de services de santé, ainsi que l'économie des soins, les pratiques du marché du travail, les besoins en matière d'éducation et les systèmes de soutien social

- ▶ Les taux de fécondité élevés continueront de diminuer, tandis que les taux de fécondité faibles (et très faibles) deviendront la norme dans un nombre croissant de pays.
- ▶ À mesure que la fécondité baisse et que la santé et la longévité s'améliorent, le nombre absolu et relatif de personnes âgées augmentera dans tous les pays.
- ▶ Les populations urbaines continueront de croître, en particulier dans les villes de petite et moyenne taille. La question n'est plus de savoir si les pays vont s'urbaniser, mais quelle forme prendra cette urbanisation.

- ▶ Les changements démographiques influenceront profondément les besoins en matière de services de santé, ainsi que l'économie des soins, les pratiques du marché du travail, les besoins éducatifs et les systèmes de soutien social. Cela exigera que tous les gouvernements anticipent et planifient pour atteindre les objectifs mondiaux et assurer un développement durable.

La migration est difficile à prévoir, mais les tendances récentes sont révélatrices et donnent des indications sur l'avenir proche. De plus en plus, les migrants fuient des menaces plutôt que de chercher de nouvelles opportunités. Le nombre de personnes fuyant des dangers, notamment en raison des crises climatiques et humanitaires, devrait continuer à augmenter. Comme le souligne l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les demandeurs d'asile et les réfugiés ont besoin de droits légaux non seulement pour vivre, mais aussi pour travailler dans les pays d'accueil, ainsi que d'une voie réaliste vers la résidence permanente légale. Bien que de telles réformes soient souvent difficiles politiquement, les preuves abondent quant à leurs bénéfices pour les migrants et les citoyens des pays d'accueil, en créant un ordre économique et social plus solide et plus résilient.

De plus en plus, les migrants fuient des menaces plutôt que de chercher de nouvelles opportunités

Les populations en diminution et le vieillissement sont perçus comme des menaces pour la protection sociale, les systèmes de santé et l'économie. Cela a poussé plusieurs pays à emprunter la voie des politiques natalistes. Des débats ont éclaté, tant au niveau mondial que local, autour des droits et des choix reproductifs, lesquels ont des implications majeures pour la liberté des femmes, leur autonomie corporelle et leur capacité à prendre des décisions. Ces débats font écho à ceux qui, il y a 30 ans, ont conduit la CIPD à adopter une vision axée sur les droits des personnes et la réalisation de leurs choix reproductifs.

Actions recommandées

Le changement démographique est inéluctable. Cependant, il peut offrir de nombreuses opportunités si les pays collectent et utilisent régulièrement des données démographiques, des éléments factuels et des projections démographiques, y compris à l'échelle infranationale, pour planifier et adapter leurs institutions, leurs infrastructures, leurs politiques et leurs services. L'analyse des données ventilées par sexe est essentielle pour élaborer des politiques qui répondent aux besoins spécifiques des jeunes hommes et femmes. Bien que les priorités varient selon les pays, des domaines comme la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'égalité des genres, une éducation de qualité et un travail décent sont fondamentaux partout. Voir à ce sujet la Note CIPD30 sur l'avenir de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

L'analyse des données ventilées par sexe peut guider l'élaboration de politiques qui répondent aux besoins spécifiques des jeunes hommes et femmes

Plutôt que d'imposer des objectifs de fécondité, les gouvernements devraient s'attaquer aux facteurs qui limitent les possibilités pour les individus d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. La situation économique et politique, la réalisation des droits reproductifs et de l'autonomie corporelle, ainsi que l'accès aux soins et au soutien, y compris à



des services de santé sexuelle et reproductive fiables, jouent un rôle crucial dans la prévention des grossesses non désirées et la possibilité d'avoir le nombre d'enfants souhaité. Des politiques démographiques globales doivent répondre aux besoins locaux, garantir l'accès tant à la contraception qu'aux services de traitement de l'infertilité, et promouvoir les droits reproductifs ainsi que les choix individuels en la matière.

Tous les pays sont encouragés à investir dans leur jeunesse. Ce sont les jeunes qui porteront les économies futures, qui affronteront la crise climatique tout au long de leur vie et qui exploiteront le potentiel de la révolution technologique

Tous les pays sont encouragés à investir dans leur jeunesse. Ce sont les jeunes qui porteront les économies futures, qui affronteront les défis climatiques tout au long de leur vie et qui exploiteront le potentiel de la révolution technologique. Bien que l'investissement dans la jeunesse apporte des bénéfices universels, il est particulièrement urgent dans les pays ayant de grandes populations de jeunes et d'adolescents, ainsi que dans ceux qui voient leurs jeunes émigrer.

Les pays peuvent et doivent se préparer au vieillissement de leur population. Un vieillissement actif et en bonne santé ne commence pas à l'âge de 60 ans, mais est façonné par des investissements dans la santé tout au long de la vie, dès le plus jeune âge. Cela suppose notamment des réformes des systèmes de retraite, d'assurance maladie et de santé, mais pas uniquement. Les gouvernements devraient encourager la participation des personnes âgées au marché du travail, mais aussi favoriser l'inclusion des femmes, des migrants, des personnes sous-employées ou sans emploi, ainsi que des personnes

handicapées, tout en garantissant un environnement qui promeut des salaires décentes. Les échanges de politiques entre pays à différents stades de vieillissement peuvent offrir une plateforme précieuse pour partager les meilleures politiques.

Renforcer l'économie des soins est essentiel pour un vieillissement en bonne santé. Cela doit aller de pair avec une planification urbaine et résidentielle qui permet aux personnes âgées de conserver leur autonomie dans des « communautés adaptées aux aînés ». La préparation d'une société vieillissante doit idéalement débiter bien avant que le besoin ne se fasse sentir. Même les pays présentant une proportion importante de jeunes devraient se préparer à une population plus âgée.

Un investissement accru dans l'économie des soins et des politiques familiales prenant en compte les questions de genre reconnaît que le soutien universel aux soins des enfants et des personnes âgées profite à tous. Les soins ne doivent pas reposer principalement sur le travail non rémunéré des femmes au sein des familles. Tous les travailleurs du secteur des soins doivent bénéficier de salaires équitables et de conditions de travail décentes. Pour permettre aux familles d'avoir le nombre d'enfants souhaité, les gouvernements sont encouragés à investir dans des services de garde d'enfants de qualité, abordables et adaptés aux horaires de travail des parents.

Les pays ont l'occasion de « réussir le développement urbain ». Une riche expérience a été accumulée sur la manière de concevoir des villes vivables, dynamiques et centrées sur les besoins humains. Les gouvernements devraient adopter des modèles urbains qui améliorent les résultats en matière de santé, renforcent la vie communautaire, protègent la sécurité des populations diversifiées, réduisent l'empreinte carbone, assurent un accès équitable à la terre et au crédit pour les femmes, réduisent les effets des îlots de chaleur urbains et rendent les logements abordables pour les jeunes.

Tous les pays sont encouragés à investir dans leur jeunesse. Ce sont les jeunes qui porteront les économies futures, qui affronteront la crise climatique tout au long de leur vie et qui exploiteront le potentiel de la révolution technologique

La migration internationale est une réalité incontournable dans un monde globalisé, et il est probable qu'elle continue d'augmenter sous l'effet des crises climatiques et humanitaires et des inégalités économiques. Les gouvernements du monde entier sont encouragés à adhérer au Pacte mondial des Nations Unies de 2018 pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et à mettre en œuvre ses objectifs. Les dirigeants des pays d'accueil devraient envisager de passer d'une politique migratoire restrictive à des approches qui favorisent des migrations sûres, ordonnées et régulières. Ils doivent également s'engager à intégrer les migrants de manière humaine, sans discrimination, quels que soient leur origine ou leur statut.

Conclusion

Cette note met en avant les principales conclusions et recommandations en matière de diversité et de résilience démographiques. Elle montre que les objectifs de fécondité et les incitations en la matière sont des instruments peu efficaces. Les gouvernements peuvent soutenir les familles de manière plus pertinente en s'attaquant aux facteurs qui limitent les choix individuels en matière de procréation, en investissant dans le capital humain et en se préparant activement à leurs futurs défis démographiques.

Pour encourager un vieillissement en bonne santé et construire une société favorable à la famille, il est primordial de renforcer l'économie des soins. Il est impératif de reconnaître que tout le monde profite d'un soutien pour la prise en charge des enfants et des personnes âgées, et que cette responsabilité ne doit plus reposer sur le travail non rémunéré des femmes.

Enfin, la migration internationale est inévitable dans un monde globalisé et il est fort probable que les flux migratoires augmenteront dans les prochaines années, en raison des crises climatiques et humanitaires et des inégalités économiques. La diversité démographique offre aux pays l'occasion de reconsidérer les migrations internationales sûres et ordonnées comme un levier de développement durable.

Plutôt que de s'appuyer sur des objectifs de fécondité ou des incitations, les gouvernements peuvent mieux soutenir les familles en s'attaquant aux obstacles qui limitent les choix individuels en matière de procréation

NOTES DE BASE DE PAGE

¹ Le dividende démographique est le potentiel de croissance économique qui résulte des changements dans la structure par âge d'une population, notamment lorsque la proportion de personnes en âge de travailler (15 à 64 ans) est plus importante que celle des personnes qui ne sont pas en âge de travailler (moins de 15 ans et 65 ans et plus). Source : Site web du FNUAP.

Remerciements

Auteur(s) : Stuart Gietel-Basten (Université des sciences et technologies de Hong Kong), Rachel Snow (Consultante)

Contributeurs : Michael Herrmann (FNUAP), Roman Hoffmann (IIASA), Eduardo Klien (HelpAge), Douglas Massey (Université de Princeton)

Réviseurs : David Anthony (UNICEF), Carmen Barroso (WomenDeliver), Patrick Gerland (DESA), C. Katharina Spiess (Federal Institute for Population Research, (BiB), Sivananthi Thanenthiran (Asia-Pacific Resource and Research Centre for Women, (ARROW), Groupe de référence du FNUAP pour la CIPD30, Bureaux régionaux du FNUAP, Comité exécutif du FNUAP

Coordination, rédaction, conception et production

Rédacteurs en chef et coordination technique générale : Priscilla Idele (FNUAP), Rachel Snow (Consultante)

Supervision stratégique : Julia Bunting, Julitta Onabanjo (FNUAP)

Rédaction : Gretchen Luchsinger (Words for the World)

Communications, plaidoyer et web : Ana Maria Currea, Jacqueline Daldin, Etienne Leue, Angélique Reid (FNUAP)

Conception graphique : Upasana Young (GlowDesign)

Soutien opérationnel et administratif : Sara Abranyos, Ashby Anglin, Elsa Dufay, Abbas Omaar, Rayola Osanya (FNUAP)

Copyright © 2024 Fonds des Nations Unies pour la population, tous droits réservés.
La reproduction est autorisée à condition de citer la source.

Pour citer cette publication : Fonds des Nations Unies pour la population (2024).

Naviguer dans les mégatendances : Le Programme d'action de la CIPD pour un avenir durable

Note CIPD30 : Changement démographique et durabilité

Avril 2024

Avertissement : Les opinions et points de vue exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux des organisations qu'ils représentent.

Photo de couverture © UNFPA

United Nations Population Fund
605 Third Avenue
New York, NY 10158
Tél : +1 212-297-5000
www.unfpa.org

X@UNFPA

